livreshebdo.fr

Paris : Gibert acte la suppression de 24 postes - Livres Hebdo

Par Laurent Lemire

6–8 minutes

C’est la fin du feuilleton social chez Gibert. Après plusieurs semaines de tensions entre la direction du groupe Gibert et les représentants du personnel, déclenchées par l’annonce de la liquidation de trois nouveaux magasins, un accord a finalement été trouvé à l’issue de cinq réunions de négociations et de plusieurs débrayages dans la capitale.

La direction du groupe a notamment indiqué à *Livres Hebdo* avoir signé, dans la soirée du vendredi 11 septembre, un texte portant sur la restructuration des magasins parisiens menacés de fermeture. Celui-ci porte notamment sur un plan de sauvegarde de l’emploi (PSE) qui entérine la suppression de 24 postes sur les 30 initialement prévus pour Gibert Joseph Paris, entité regroupant le magasin amiral, boulevard Saint-Michel, et celui de Barbès, contraint de fermer ses portes courant automne.

Un accord trouvé au terme de négociations difficiles

« C’était une période de négociations intenses, avec des décisions difficiles à prendre mais toujours guidées par la

volonté d'aboutir à un accord offrant le meilleur cadre possible pour les salariés impactés. La direction a donc été pleinement mobilisée sur les échanges, en vue de la transformation du groupe », nous précise Gibert.

« Nous sommes satisfaits, dans le sens où les négociations ont été très compliquées. Malgré tout, nous avons tout de même réussi à obtenir un certain nombre de choses et la direction a pu se rendre compte que les salariés étaient prêts à se mobiliser en masse », résume de son côté **Sophie Rachet**, déléguée syndicale CGT et responsable du rayon tourisme du magasin du 26 boulevard Saint-Michel.

Principal point de crispation, la question du nombre de suppressions de postes dans les magasins a finalement abouti à une réduction du périmètre initial, sous l'effet de la mobilisation syndicale. Les représentants du personnel avaient notamment proposé un plan de départ volontaire afin de *« limiter la casse »* et défendaient un plafond maximal de 15 postes supprimés.

24 postes supprimés chez Gibert Joseph, à Paris

Si la direction n'a pu accéder à cette requête, l'accord signé par les deux parties a néanmoins entériné une baisse du volume initial, avec 24 postes supprimés *« au niveau de la structure de l'organisation de Gibert Joseph de Paris »*, contre les 30 envisagés au départ pour les magasins parisiens. Si la direction ne souhaite pas, à ce stade, préciser le nombre exact de licenciements, il apparaît que celui-ci devrait être inférieur au nombre total de postes concernés.

Autre point de friction majeur, les conditions de départ ont également évolué au fil des négociations. Si la direction a refusé

d'accorder des indemnités supralégales, elle a néanmoins consenti, d'après les représentants du personnel à revaloriser l'enveloppe globale. Selon eux, l'indemnité est ainsi passée de 1 000 à 3 500 euros par salarié, pour un montant total d'environ 84 000 euros.

En parallèle des échanges, la CGT a tenté de mobiliser des soutiens politiques et citoyens. Des élus du groupe PCF de la mairie de Paris, déjà à l'origine d'un vœu de soutien, se sont par exemple déplacés lors de certains débrayages pour apporter leur soutien aux salariés du magasin de Barbès, menacé de liquidation. Ces derniers auraient par ailleurs proposé un rendez-vous à la direction. Si celle-ci ne confirme pas, elle assure néanmoins être *« toujours disponible pour échanger avec les élus ».*

« Se recentrer autour des implantations du VIe arrondissement »

Du côté du public, une cliente de la librairie avait lancé, fin août, une pétition en ligne ayant depuis recueilli plus de 2 500 signatures. Ouvert en 2014 à la place de Virgin, le Gibert de Barbès était, selon la direction, déficitaire depuis plusieurs années. *« Les analyses approfondies qui ont été conduites pour étudier les solutions possibles pour le magasin de Barbès ont montré que celui-ci resterait déficitaire, notamment en raison de ses charges, structurellement trop importantes au regard du niveau d'activité »*, détaille-t-elle, ajoutant vouloir *« se recentrer autour des implantations du VIe arrondissement pour augmenter le volume des ventes et adapter les coûts de structure de la société ».*

Par ailleurs, une audience tenue ce jour au tribunal des affaires

économiques, a confirmé la liquidation judiciaire « à effet immédiat » des points de vente de Poitiers, d'Évreux, de la librairie de La Place à Paris et du corner Gibert au Printemps Nation. Cette procédure ne concerne toutefois pas le magasin de Barbès qui, la direction l'assure pourtant, fermera ses portes *« d'ici la fin octobre ».*

S'agissant des difficultés logistiques, particulièrement flagrantes en cette rentrée littéraire où nombre de références manquaient, les syndicats indiquent qu'une réunion extraordinaire, sollicitée depuis juillet dernier, se tiendra mercredi 16 septembre afin d'*« évaluer l'impact économique réel des dysfonctionnements constatés. »* Pour les représentants du personnel, comme pour les salariés, ces problèmes ne sauraient être imputés au seul redressement. Inquiets, ils mettent en cause ID Logistics, prestataire externe chargé depuis le printemps dernier de la logistique du groupe, désormais centralisée à Plessis-Pâté.

Des dysfonctionnements importants sur la partie logistique

« Il peut y avoir une période de transition faite de petits couacs, or là, il s'agit carrément de commandes qui, depuis des mois, n'arrivent pas », fait valoir Sophie Rachet. Sur son rayon, elle indique avoir constaté des ventes deux fois inférieures à celles réalisées au mois d'août 2025. Un phénomène confirmé par certains éditeurs interrogés par *Livres Hebdo*, qui affirment qu'aucune nouvelle commande n'aurait été passée après le mois de mars et qui disent avoir, depuis, choisi de se tourner vers d'autres acteurs.

De son côté, la direction évoque une *« problématique liée au redressement judiciaire, impactant l'ensemble de la chaîne*

d'approvisionnement, des commandes aux procédures de règlement, en passant par les transports ». Elle précise que ces difficultés touchent *« surtout les produits de papeterie »* et se veut rassurante : *« L'amélioration est déjà visible, et un travail de mise à jour des commandes en retard est en cours de résolution. »*